

Conditions générales d'utilisation - Université du Luxembourg



Juin 2014
Service de Communication



Les conditions générales d'utilisation présentent les règles de base à respecter lors de l'utilisation des réseaux sociaux. Le **respect des lois et des bonnes pratiques sociales** demeurent les valeurs de base de celles-ci. Ces conditions d'utilisation sont à considérer comme complémentaires aux conditions d'utilisation de chacun des supports utilisés: Facebook, Twitter, YouTube...

Respect des lois

Respect des bonnes
pratiques sociales

L'Université du Luxembourg
sur les réseaux sociaux

Protection des données
personnelles

- CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION -

Administrées par l'Université du Luxembourg
Version 01 - juin 2014

1. Présentation de l'Université du Luxembourg

L'Université du Luxembourg, fondée en 2003, est une université multilingue, internationale et centrée sur la recherche qui accueille 6 200 étudiants et un personnel venant du monde entier. Ses axes de recherche prioritaires sont la finance internationale, la sécurité des TIC, la biomédecine des systèmes, le droit européen et le droit des affaires, ainsi que les sciences de l'éducation.

Pour accéder à plus d'informations concernant l'Université du Luxembourg, n'hésitez pas à visiter le site Internet : www.uni.lu ainsi que les pages de présentation de l'Université : <http://wwwfr.uni.lu/universite/presentation>

2. Cadre des conditions générales d'utilisation

L'objectif de ces conditions générales d'utilisation est de présenter le cadre légal et de bonne conduite que les utilisateurs devront respecter lorsqu'ils publieront des contenus sur les supports d'échanges ou l'Université du Luxembourg est présente de manière officielle. Ces conditions fonctionnent de manière complémentaire avec les conditions d'utilisation des supports utilisés.

Définition des principaux termes utilisés :

- on entend par «**utilisateur**» : la personne qui consulte et poste des contenus sur les différentes plateformes ;
- on entend par «**compte**», «**support**», «**support d'échanges**» ou «**plateforme**» : les dénominations génériques utilisées pour mentionner les «**réseaux sociaux**» (ex: Facebook, Twitter, YouTube...) ;
- on entend par «**publication**», «**post**» ou «**contribution**» : le contenu publié par l'utilisateur ;
- on entend par «**équipe de modération**» : certains membres de l'Université du Luxembourg pouvant intervenir sur les réseaux sociaux ou est représentée officiellement cette dernière.

3. Les objectifs d'une présence officielle sur les réseaux sociaux

L'Université du Luxembourg souhaite utiliser les réseaux sociaux pour se rapprocher au maximum des étudiants, futurs étudiants, chercheurs... L'objectif est de leur donner un accès privilégié aux informations utiles pouvant les intéresser.

Sur ces réseaux sociaux, les sujets abordés par l'Université du Luxembourg concerneront (liste non-exhaustive) :

- la vie de l'Université de manière générale (informations générales, aspects pratiques et intégration des étudiants...);
- les activités de recherche ;
- les formations ;
- la consultance ;
- les événements ;
- la vie étudiante (favoriser la création de liens entre étudiants, alumni, ...);
- les activités régionales (Luxembourg et alentours) ;
- les activités liées à la Culture et au sport ;
- les informations pratiques et utiles pour les étudiants ;
- la formation et l'orientation professionnelle des étudiants ;
- le marché du travail (Luxembourg) ;
- les nouvelles vidéos réalisées ;
- (...)

La présence de l'Université du Luxembourg sur ces réseaux sociaux est également envisagée comme un espace d'échanges et de rencontres autour de la thématique des études universitaires et de la vie étudiante. Les étudiants et futurs étudiants peuvent y discuter entre-eux mais également poser leurs questions aux équipes pédagogiques et administratives de l'Université.

4. Cadre d'intervention de l'équipe de modération de l'Université du Luxembourg

L'équipe de modération recueillera volontiers vos avis, idées et recommandations, pour ce faire, merci de vous adresser à cette dernière par message privé (merci de vous reporter à la partie contact - point 9 - de ces conditions générales d'utilisation). Il sera important de préciser la nature de votre intervention, le sujet abordé et votre contribution présentée de manière détaillée.

Le principal objectif de l'équipe de modération est l'application et le respect des conditions générales d'utilisation. L'équipe de modération se réserve le droit d'alerter les responsables des réseaux sociaux utilisés en cas de nécessité et de non respect des conditions générales d'utilisation de ceux-ci. L'équipe de modération n'intervient pas dans les discussions et échanges des utilisateurs pour donner son avis. Dans le cas de questions posées ou de sujets relatifs à des questionnements sur l'Université en revanche l'équipe de modération proposera son aide. De la même manière, l'équipe de modération n'interviendra pas lors d'un «conflit» entre deux internautes. Elle ne départagera ainsi pas certaines personnes ou groupe de personnes s'affrontant sur des sujets divers et variés. Dans certains cas, elle pourra cependant apporter des corrections si certaines données présentées sont erronées. Le travail de l'équipe de modération n'a pas de lien avec une quelconque censure basée sur des critères politiques ou idéologiques.

5. Droits et devoirs des contributeurs - Règles de bonne conduite à suivre

En devenant utilisateur des réseaux sociaux sur lesquels est représentée l'Université du Luxembourg, les utilisateurs s'engagent à respecter les lois en vigueur, les conditions d'utilisation des différents réseaux sociaux utilisés ainsi que des conditions générales d'utilisation. Tous les utilisateurs devront respecter les droits liés à la propriété intellectuelle et droits d'auteurs. Il est également demandé de respecter les autres utilisateurs en ne portant pas atteinte à leurs droits et en adoptant une attitude courtoise. Les utilisateurs ont un devoir de participation quant au respect des ces règles et sont ainsi encouragés à signaler par message privé tout manquement de celles-ci ou constat d'abus à l'équipe de modération de l'Université du Luxembourg.

Ci-dessous, une liste non-exhaustive des contributions interdites sur les différents réseaux sociaux utilisés par l'Université du Luxembourg.

- La violence, les menaces, propos dénigrants, diffamatoires, vulgaires, injurieux, xénophobes, illicites...
- Les atteintes portant à sa propre rencontre – relatives aux questions de santé et d'intégrité.
- L'intimidation et le harcèlement.
- Tous discours politique, antisémites, incitant à la haine, à la violence, au nom respect des lois....
- La nudité, la pornographie, la pédophilie.
- Les sujets ou propos pouvant heurter la sensibilité des personnes mineures.
- Les contributions soutenant les crimes contre l'humanité ou crimes de guerre.
- La divulgation d'éléments confidentiels concernant d'autres utilisateurs, (coordonnées personnelles) sans leur accord préalable.
- Le non-respect de la propriété intellectuelle. Les contributions doivent respecter les droits d'auteurs et droits à l'image (pour les marques, les commerces...).
- Le hameçonnage, le courrier indésirable et toutes contributions pouvant s'apparenter à des publicités ou renvoyant, via un hyperlien, vers des supports commerciaux (applications, sites Internet...).
- Toutes atteintes à la sécurité des utilisateurs et tentatives de fraude.

Cette liste complète les documents officiels et règles d'utilisation des réseaux sociaux - Social Media Guidelines - utilisés par l'Université du Luxembourg ainsi que les conditions d'utilisation des différents réseaux utilisés (liste non exhaustive : Facebook, Twitter, YouTube, Google +).

Vous vous engagez également à :

- respecter les bonnes pratiques de courtoisie sociale ;
- rédiger dans un langage compréhensible par tous ;
- participer aux discussions en restant en accord avec leur sujet initial ;
- utiliser des arguments de fond permettant d'enrichir ces discussions ;
- ne pas publier d'éléments à caractère fortement répétitifs (exemple: utilisation intempestive de la ponctuation) ;
- ne pas publier de contenus à caractère publicitaire ou lié à une activité commerciale.

6. Gestion de vos contributions

En tant qu'utilisateurs des réseaux sociaux où est représentée l'Université du Luxembourg les utilisateurs ont la possibilité d'agir sur leurs propres contributions selon les fonctionnalités des supports utilisés. De la même manière il est possible de se désinscrire ou de modifier ses préférences d'utilisation.

7. Limites de responsabilité

L'équipe de modération de l'Université du Luxembourg fera ses meilleurs efforts pour faire respecter les conditions générales d'utilisation, il conviendra cependant de savoir que les commentaires et publications sont modérés à posteriori. Un certain délai pourra ainsi être constaté entre la mise en ligne d'un commentaire et son éventuelle modération.

L'Université du Luxembourg ne peut donc ni être tenue responsable des contenus postés par les utilisateurs ni de leurs répercussions. Elle ne peut ainsi pas garantir la licéité, probité, valeur ou véracité des informations publiées.

Les publications restent de la seule responsabilité de leurs auteurs. L'Université du Luxembourg ne pourra ainsi pas être tenue responsable de ces publications ou des conséquences de celles-ci.

L'université du Luxembourg ne pourra pas être tenue responsable pour les dysfonctionnements d'ordres techniques (liste non exhaustive):

- problèmes liés au réseau Internet utilisé ;
- problèmes liés au matériel informatique utilisé (ordinateur de bureau, téléphone, ordinateur portable, tablette numérique...) ainsi qu'à ses systèmes de stockage (disque dur, cartes mémoires...);
- fonctionnement des supports utilisés (Facebook, Twitter, YouTube, Google +...).

8. Protection des données personnelles

Conformément à la Loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent.

Pour toutes questions relatives à ce sujet merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : communication@uni.lu

9. Contact

Pour toute question relatives à ces conditions générales d'utilisation vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : communication@uni.lu